

partements, est due, non pas à la surabondance de logements, mais au fait que des familles se voient forcées de vivre avec d'autres familles faute de revenus suffisants pour obtenir un logis séparé.

L'industrie de la construction n'est pas encore remise de la dépression de 1930 que la production de guerre commence à épuiser les matériaux et la main-d'œuvre nécessaires à la construction de logements. En même temps, les revenus plus élevés permettent à plusieurs familles de se loger dans des maisons séparées ou plus grandes. Ces deux facteurs, ajoutés au nombre sans précédent de mariages durant et immédiatement après la guerre, ne font qu'accentuer la pénurie déjà critique de logements dans tout le Dominion.

**La Société centrale d'hypothèques et de logement.**—Afin de coordonner les activités dans le domaine du logement, la Société centrale d'hypothèques et de logement est créée en vertu d'une loi adoptée par le vingtième Parlement (décembre 1945). Brièvement, l'objet et les fonctions de cette société sont: (1) appliquer la loi nationale de 1944 sur l'habitation et les autres lois antérieures sur le logement; (2) faciliter le réescompte des hypothèques aux institutions de prêt; et (3) appliquer les règlements du logement d'urgence.

Comme résultat de l'unification plus complète des activités du gouvernement fédéral en matière de logement, la Société administre aussi la Wartime Housing Limited.

**Wartime Housing Limited.**—La Wartime Housing Limited, compagnie de la Couronne, est formée le 28 février 1941. A la fin de 1946, plus de 25,000 maisons ont été construites à travers le Canada par la compagnie, sans compter les nombreux édifices auxiliaires tels que les hôpitaux, écoles, salles publiques et postes d'incendie.

Créée originellement en vue de loger les ouvriers près des entreprises essentielles à la poursuite de la guerre, la compagnie construit maintenant des maisons qu'elle loue aux anciens combattants. Toutes les maisons construites depuis 1944 et celles que laissent les ouvriers de guerre sont louées aux anciens combattants. A la fin de 1946, 51 p. 100 de ces unités sont occupées par des anciens combattants et leurs familles.

La municipalité aide le gouvernement fédéral à assurer des logements aux anciens combattants en fournissant, moyennant la somme d'un dollar, un lot tout préparé pour fins de construction. La compagnie s'engage à payer, au lieu des taxes, 24 dollars par année pour chaque maison contenant deux chambres à coucher ou moins et 30 dollars par année pour les maisons contenant 3 chambres à coucher ou plus ainsi qu'un dollar par maison par année pour l'éclairage des rues. Les loyers sont de 22 à 40 dollars par mois. A la fin d'une période déterminée, qui varie selon le coût de construction, la Wartime Housing Limited s'engage à vendre les maisons à la municipalité moyennant la somme de \$1,000 chacune.

Actuellement, plusieurs personnes demandent la permission d'acheter ces maisons et leur demande est étudiée. Les conditions doivent être acceptées par la municipalité et le gouvernement fédéral.